



Figure cosmogonique et symbole universel de fécondité, la « grande déesse » aurait fait l'objet, chez les peuples préhistoriques, d'un culte célébrant la terre nourricière.

« La religion de la déesse a existé bien plus longtemps que le christianisme, et laissé une empreinte indélébile sur la psyché humaine », écrit en 1990 l'archéologue américaine Marija Gimbutas. Selon elle, les Vénus paléolithiques et les idoles néolithiques sont des images de la « grande mère », figure cosmogonique et symbole universel de fécondité, qui se retrouve dans toute l'Europe jusqu'à l'âge du bronze : ces sociétés, dont les religions sont, selon elle, fondées sur le culte de la « grande déesse », auraient connu des formes de transmission matrilineaire et de pouvoir matriarcal.

Les mythes, les symboles et les structures sociales liés au culte et au règne de la « grande mère » auraient laissé non seulement des traces archéologiques, mais aussi des « survivances » dans notre psychisme, nos traditions et nos légendes.

L'idée d'un culte de la « grande déesse » qui aurait régné sur les premières civilisations humaines se fonde en effet sur l'existence d'une grande abondance d'images féminines peintes, gravées, de figurines de pierre, d'argile modelée ou de terre cuite, que l'on retrouve du rivage atlantique jusqu'à la Russie, au Moyen-Orient et dans tout le pourtour méditerranéen, du début du paléolithique supérieur, il y a plus de 30 000 ans, jusqu'à la fin du néolithique, il y a moins de 3 000 ans. L'absence de visage, l'extrême stylisation des formes et l'insistance sur les parties du corps en rapport avec la génération ont suscité l'idée que ces représentations féminines étaient en rapport avec un culte de la fertilité incarné par une « grande déesse », qui aurait perduré depuis le lointain des temps paléolithiques.

L'idée d'une religion préhistorique de la déesse s'associe à celle d'un culte de la fécondité chez les premiers peuples, qui s'adonnent à la culture du sol et à l'élevage d'animaux domestiques. Dans ces premières populations sédentaires et agricoles, la femme symbolise la capacité d'engendrer la vie, semblable à celle de la terre fertile et nourricière qui produit les moissons. De la propriété de la terre aurait découlé, avec l'intérêt pour la fécondité de la femme, une nouvelle valeur accordée aux enfants, à qui peuvent être transmis les biens et les fruits du travail de la terre.

Des figurines schématiques

C'est à partir du Proche-Orient et de l'Asie mineure qu'aurait pénétré la « religion de la déesse » dans tout le monde occidental. Les sites de la haute vallée du Jourdain, en Israël, voient apparaître, il y a 10 000 ans, avec les débuts de l'agriculture, des figurines féminines schématiques en calcaire, qui renouvellent l'iconographie jusque-là essentiellement animalière. Quelques siècles plus tard, le site de Mureybet, en Syrie, livre huit figurines en terre cuite : sur la plupart d'entre elles, le sexe et les seins sont indiqués. À ces images féminines, s'associent les signes d'une prééminence accordée au taureau, sous la forme de crânes enterrés avec leurs cornes dans des « banquettes d'argile » incluses dans les habitations. « Ce que nous voyons poindre pour la première fois au Levant autour de 9 500 avant notre ère, sont ces deux figures dominantes, la femme et le taureau, qui conserveront la vedette durant tout le néolithique et l'âge du bronze orientaux, y compris dans la religion de la Méditerranée orientale préhellénique », écrit le préhistorien Jacques Cauvin. L'émergence de ces images participe,

selon lui, d'un bouleversement des cadres de pensée et des modes de vie qui caractérisent le processus de néolithisation au Proche-Orient. Le culte de la grande déesse serait ainsi la pierre angulaire d'un nouvel ordre des choses et du monde.

Cette association de la femme et du taureau se retrouve dans les sites néolithiques du plateau anatolien, en Turquie centrale. Les localités de Çatal Huyük et de Hacilar, datés entre 7 200 et 5 000 avant notre ère, révèlent une civilisation sédentaire déjà complexe, avec des habitations, dont les murs sont ornés de fresques associant des figures stylisées de femmes, bras et jambes écartés, semblant accoucher d'un taureau qui se trouve représenté sous elles. Dans les années 1960, l'archéologue anglais James Mellaart interprète ces habitations comme des temples voués à la déesse, dont le taureau représente le fils ou l'époux. Il y lit d'un côté des thèmes communs avec les thématiques de l'art du paléolithique supérieur, de l'autre côté les fondements d'une civilisation qui, née en Anatolie quelque 7 000 ans avant notre ère, se perpétue jusque dans la culture minoenne, mycénienne et la Grèce classique. Selon lui, les statuettes anatoliennes anticipent Athéna, Artemis et Perséphone, qui sont dans la Grèce antique les déesses de la terre et de la fécondité, maîtresses des animaux sauvages, régnant sur la vie et sur la mort. Ainsi, l'art, la religion et l'économie de Çatal Huyük devaient former le berceau de la civilisation occidentale, qui allait bientôt se répandre dans toute l'Europe.

New Age et féminisme

Ce thème d'une religion féminine qui se serait perpétuée jusqu'à l'aube des temps chrétiens a été récemment popularisé par le succès mondial du roman *Da Vinci Code*. Mais il se pourrait bien qu'un tel succès en dise autant sur les mutations actuelles de nos sociétés et sur les besoins de spiritualité de nos contemporains que sur les croyances préhistoriques. Portées jusqu'à la fin du XXe siècle par le renouveau du New Age et par l'essor du féminisme américain, ces interprétations ont connu un grand succès, mais elles restent, pour certains scientifiques, fragiles par l'universalité qu'elles postulent et par leur méthode de déchiffrement. Aujourd'hui, elles sont même abandonnées par une partie des féministes : cautionner la thèse de la déesse préhistorique, n'est-ce pas pérenniser en la divinisant l'image éternelle de la femme définie par sa passivité et sa fécondité, laissant au héros mâle le privilège de l'individualité et de l'action ? C.C.

Claudine Cohen

Philosophe et historienne des sciences, elle a notamment publié *La femme des origines. Images de la femme dans la préhistoire occidentale* (Belin-Herscher, 2006) et *L'Homme des origines, savoirs et fictions en préhistoire* (Seuil, 1999).

La revanche des dieux mâles

Naissance de l'agriculture et de l'élevage, sédentarisation et urbanisation des populations : la « révolution néolithique » initie une nouvelle donne. L'homme est désormais exalté en tant que reproducteur, guerrier et chef suprême de la cité.

Pour comprendre la masculinisation progressive des cultes, on peut essayer de remonter le temps à partir des religions actuelles. Celles-ci témoignent d'une domination du masculin dans la ou les personnes divines. Le dieu de la Bible (Adonaï, Elohim) est incontestablement masculin, même si le prophète Isaïe compare l'amour de Dieu à celui d'une mère (Isaïe 49, 15). Le dieu des chrétiens est père ou fils, jamais mère ou fille. Le dieu des musulmans (Allah) est

masculin : l'islam est une « religion virile », selon Malek Chebel, et les fameux « versets sataniques » du Coran (sourate 53, 21-22) concernant trois divinités féminines, dont l'évocation blasphématoire valut à Salman Rushdie une condamnation à mort. Le monothéisme est donc masculin mais le dieu des Juifs, des chrétiens et des musulmans n'a pas de relations sexuelles, même si le dieu des chrétiens engendre (Jésus) mystérieusement.

Le dieu de la Bible est le rival de divinités sémitiques appelées Baal, au fort pouvoir sexuel. Son rival El (le nom Elohim en est dérivé) a aussi une grande puissance virile, comme l'atteste le poème des dieux gracieux et beaux d'Ougarit (Syrie) : « Et le membre d'El s'allongera comme la mer et le membre d'El s'allongera comme le flot. » Si le dieu monothéiste est à la fois uniquement masculin et entièrement désésexualisé, les dieux antérieurs sont fortement sexualisés et s'accouplent avec des déesses : ils doivent donc partager avec elles leurs attributions. La sexualité humaine ou divine est une limite à l'action et un partage des pouvoirs, et il n'y a de dieu unique et tout-puissant que débarrassé de l'exigence de se choisir une « moitié ».

Cette exigence est au contraire au cœur du panthéon hindouiste, où chaque divinité a sa parèdre, une épouse qui lui donne son énergie (shakti). Shiva a pour femme Parvati et Vishnou Lakshmi. Mieux, on vénère le phallus (linga) de Shiva et la vulve (yoni) de son complément féminin. En somme, les dieux de l'Inde sont mâles et mariés, alors que le dieu d'Abraham est masculin et sans épouse, même si, dans la foi populaire, la Vierge Marie a été élevée au rang de quasi déesse.

Une « révolution des symboles »

Peut-on remonter au-delà dans le temps et tenter de trouver les origines de ces dieux mâles ? Si la préhistoire a, dès le paléolithique, ses symboles masculins (phallus en érection, « bâton de commandement »), on n'a pas retrouvé de statuettes masculines symétriques des « déesses mères » aux traits féminins et maternels accentués. Quand et comment cette prédominance du féminin a-t-elle décliné ? En raison du grand nombre de fouilles archéologiques, de la présence de très anciennes écritures et de l'ancienneté de la « révolution néolithique », le Proche-Orient semble la région du monde la mieux à même de fournir des éléments de réponse partiels.

La naissance de l'agriculture et de l'élevage paraît avoir apporté ce que le préhistorien Jacques Cauvin appelle une « révolution des symboles » et une « naissance des divinités » plurielles et sexuées. Le taureau est ici privilégié, comme dans d'autres aires culturelles : en Inde, il sera plus tard la monture de Shiva, et en Grèce, l'un des symboles de Zeus. La pratique de l'élevage semble avoir exalté le rôle du mâle reproducteur. Ce culte du taureau machique paraît avoir décliné progressivement au point qu'au début de l'ère chrétienne, le culte de la déesse Cybèle comporte des sacrifices de taureaux pratiqués par des prêtres eunuques. La divinisation de certains clergés, prototype du célibat sacerdotal ou monastique, a d'ailleurs certaines connexions avec l'expansion du christianisme en des lieux comme Éphèse (ville dédiée à la chaste Artémis) ou Athènes (la cité de la vierge Athéna).

Mais entre le début du néolithique et l'aube de l'ère chrétienne, les dieux mâles ont bénéficié, surtout à partir du IIIe millénaire avant notre ère, d'importantes innovations techniques et politiques. La culture par irrigation a permis un accroissement de population et une urbanisation donnant naissance à des cités-États puis à des États. La figure du roi prêtre mésopotamien ou

du pharaon égyptien est masculine, et la hiérarchisation des sociétés a engendré des panthéons à dominante masculine. Puisque la hiérarchie est le pouvoir (arché) sacré (hiéros), les dominations divine et humaine se correspondent dans un culte de l'autorité très peu féminin : Mardouk à Babylone, Amon-Rê en Égypte, Zeus en Grèce et Jupiter à Rome sont des divinités masculines.

Combat et concurrence virile

À la même époque, l'usage des métaux (bronze, fer) pour le combat favorise l'émergence de dieux guerriers, tandis que les métaux précieux (or, argent) suscitent une concurrence virile pour la possession de trésors répartis entre les palais et les temples. Les femmes étant peu présentes dans cette compétition physique, celle-ci est symbolisée par des dieux souvent musclés (selon la statuaire), tels Mars à Rome ou Arès en Grèce. Néanmoins, d'anciennes déesses mères, telle Ishtar à Babylone, conservent un statut de protectrices des guerriers, comme Athéna en Grèce ou, bien plus tard, Notre-Dame-des-Victoires dans le catholicisme. La revanche des dieux mâles n'a donc jamais été complète dans l'Antiquité proche-orientale puis gréco-romaine. O.V.

Odon Vallet

Historien des religions et spécialiste d'anthropologie religieuse, il est l'auteur de *Les Religions dans le monde* (Flammarion, 2003) et de *Dieu et le village planétaire* (Bayard, 2008).

La misogynie dans les textes

Dans nombre de traditions religieuses, divers écrits tentent de montrer le caractère inférieur de la femme. Une constante : le dénigrement de son corps et de son esprit.

Si la revanche des dieux mâles n'a pas été complète dans l'Antiquité proche-orientale puis gréco-romaine, la domination masculine s'impose dans les grandes traditions historiques, même celles sans image sexuée de l'absolu (bouddhisme, taoïsme) ou révérent des déesses puissantes (hindouisme). Basée sur le dénigrement du corps ou de l'esprit des femmes, cette domination utilise parfois un outil encore plus redoutable : l'oubli pur et simple.

Dans l'Ancien Testament, Ève apparaît comme responsable de la Chute : « L'origine de l'erreur est la femme et nous mourrons tous par sa faute » (Siracide 25, 24). Au fil des siècles, les traditions chrétienne puis musulmane s'appliquent chacune à démontrer que la femme est déficiente. L'étude des textes est édifiante : la misogynie est bel et bien inscrite dans la Bible et le Coran. Si elle est moins présente dans les textes hindouistes et bouddhistes, elle n'en demeure pas moins très forte dans la pratique. Un parti pris de départ, que la tradition ne cessera d'aggraver, au lieu de le corriger, malgré les évolutions sociales récentes, généralement dues à la séparation des diverses Églises et de l'État.

• Un « corps second »

Pour les Juifs et les chrétiens, la femme est « un corps second ». Dans la Genèse, après avoir créé l'homme, Dieu déclare : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui » (Gen 2, 18). Après l'avoir plongé dans le sommeil, il façonne une de ses côtes pour créer la femme. Celle-ci est donc vue d'emblée comme une servante sans image dans les cieux et « Dieu » comme un masculin. Paul renchérit : « L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a

pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme » (1Cor 11, 7-11). Ou encore : « Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur ; car le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Église qui est son corps » (Éphésiens 5, 22). On ne saurait mieux dire que l'homme doit être un dieu pour elle.

La première version du récit de la création (la Genèse), écrite avant la victoire du patriarcat, dit pourtant : « Dieu créa l'humanité [littéralement a adama, « une créature de terre »] à son image, mâle [zakar] et femelle [nekava] il les créa » (Gen 1, 27). L'humanité est alors double et Dieu contient l'image des deux sexes, mais cette version égalitaire a été oubliée. Seule la seconde fut commentée par les Pères de l'Église, qui sont, semble-t-il, passés peu à peu de l'idée de « corps second » à celle de corps raté, puis à celle de corps monstrueux, voire satanique.

- Le corps d'un « homme raté »

Pour Thomas d'Aquin, mort en 1274, la femme correspond « au second dessein de la nature, de même que la putréfaction, la difformité et la décrépitude » (Summa Theologiae q 52a 1ad 2).

Plus question ici d'une aide « semblable à lui ». Fort de conceptions médicales fantaisistes, Albert le Grand, mort en 1280, déclare de son côté : « La femme est moins qualifiée que l'homme pour la morale. Car la femme contient plus de liquide, et c'est une caractéristique des liquides d'absorber facilement, mais de mal retenir. (...) La femme est un homme raté, par rapport à l'homme, elle ne possède qu'une nature défectueuse et imparfaite. (...) Aussi doit-on en résumé se garder de chaque femme comme d'un serpent venimeux ou du diable cornu... Son sentiment pousse la femme vers ce qui est mauvais, de même que sa raison entraîne l'homme vers ce qui est bon » (Quaestiones super de animalibus XV, q 11). Pour Clément d'Alexandrie, qui vécut au IIIe siècle, « la conscience même de leur nature ne doit évoquer en elles qu'un sentiment de honte » (Paedagogus II, 33, 2).

Ainsi, la plupart des Pères de l'Église sont convaincus qu'au paradis, la femme se résorbera dans le masculin, toujours pensé comme un neutre. La reproduction n'ayant plus de sens, elle perdra ses organes, mais l'homme restera inchangé. Le fait que le corps féminin n'existe que pour enfanter (des garçons si possible) est affiché par Augustin (354-430). Ayant inventé le concept des « limbes » dans lesquels sombrent, selon lui, les nouveaux-nés non-baptisés, il recommande de sacrifier la mère en cas d'accouchement difficile. La femme, sans valeur intrinsèque, n'est qu'un rouage procréateur. De nombreux bouddhistes estiment, eux aussi, que le corps féminin ne permet pas d'atteindre l'Éveil. Au VIIIe siècle, Shantideva inclut cette prière dans La Marche vers l'Éveil : « Que tous les êtres féminins arrivent au sexe masculin ! » (chapitre X, verset 30).

- Un corps pollué et sali par les règles et la naissance

Dans les religions du Livre, les règles sont impures et viennent de la malédiction ayant frappé Ève. Les lois juives sont les plus sévères : pendant ses règles, la femme est nidda (exclue). Il est interdit d'avoir des rapports sexuels avec elle ou même de la toucher. Avant de reprendre une vie normale, elle doit subir un bain purificateur (avec la tête immergée). Dans l'islam et le christianisme, seules les relations sexuelles demeurent interdites. Saint Jérôme déclare vers l'an 400 : « Quand un homme a des rapports avec sa femme pendant cette période, il lui naît des enfants lépreux ou hydrocéphales ; souillés par ce sang impur, les corps des deux sexes deviennent soit trop gros soit trop petits » (Commentaires sur Ezéchiel, 18, 6). Jusqu'au Moyen Âge, les hommes d'Église débattrent pour savoir si une femme peut entrer à l'Église pendant ses règles ou communier.

Le bouddhisme reflète la même terreur masculine : selon le sutra du bol de sang, les femmes stériles ou mortes en couches tombent dans un étang formé par l'accumulation du sang

menstruel, qui symbolise leur souillure. En Orient comme en Occident, les lois religieuses déclareront que les femmes doivent être écartées de toute fonction liturgique (ou autre) en raison de leur sang menstruel.

Dans le judaïsme, les accouchées aussi sont impures. La Vierge se rend ainsi à Jérusalem, quarante jours après la naissance de Jésus, pour faire une offrande purificatrice. Dans le christianisme, le synode de Trèves, en 1227, parle d'une nécessaire « réconciliation avec l'Église ». Chez les catholiques, la cérémonie des relevailles a parfois persisté jusque dans les années 1960. Les femmes mortes en couches ne sont pas mieux traitées. Ainsi que le mentionne Luther outré, en 1530, chez les « papistes », elles ne peuvent pas être enterrées dans la partie commune du cimetière.

- Un corps passif lors de la reproduction

Pour les religions du Livre, la femme n'est qu'un vase (passif) dans lequel l'homme (actif) verse sa semence. Et la découverte de l'ovule ne suffira pas à changer des millénaires de représentations erronées. La femme donne à l'embryon sa chair, mais l'homme lui confère l'esprit. La reproduction qui aurait pu être la grande gloire de la femme lui est ainsi retirée. Elle n'est qu'un four incubateur qui, s'il fonctionne bien, produit des garçons, et quand il a des ratés, produit des filles. À la naissance des enfants, l'homme peut s'enorgueillir, mais la femme qui s'est contentée de le seconder doit se purifier pour être entrée dans la sphère dangereuse où l'être et le non-être se côtoient.

Dans le bouddhisme et l'hindouïsme, dont le but est d'échapper à la ronde infernale des vies successives (le samsara), donner la vie semble souvent négatif : par la faute de la femme, la roue continue à tourner. Certains courants de ces religions peuvent haïr le corps et fuir la reproduction. Similairement, dans le christianisme, Paul - et après lui de nombreux millénaristes -, persuadé que la fin du monde est proche, déclare qu'il serait néfaste de continuer à se reproduire. Les femmes sont ici considérées comme une menace.

- Un corps dangereux car sexué

Dans le christianisme, la femme est une tentatrice. À elle seule, elle est « le sexe ». Pour Augustin, le péché originel a été l'acte de chair et se transmet de génération en génération par la sexualité. La femme est l'agent du péché, sauf si l'acte sexuel a pour seul but la procréation. Pour Thomas d'Aquin, « rien ne fait chuter l'esprit de l'homme de son élévation autant que les caresses de la femme et le contact physique sans lequel il ne peut posséder son épouse » (Sth II/II q151a 3ad 2). Le plaisir étant satanique, les Pères de l'Église feront tout pour l'empêcher, en codifiant l'acte sexuel dans tous ses détails, en l'interdisant les trois quarts de l'année (pour cause de fête religieuse), et même en célébrant la frigidity. La misogynie patristique est portée à sa conclusion logique par deux dominicains, Krämer et Sprenger, qui inventent l'archétype de la sorcière, en 1487, dans *Le Marteau des sorcières* (et non des sorciers). Quand on leur demande pourquoi Satan s'en prend plutôt au sexe qu'à la nourriture, ils répondent, dans la droite ligne d'Augustin, que « depuis la Chute, la sexualité est plus proche du diable »...celle de la femme s'entend. La méfiance initiée par Paul - « je pense qu'il est bon pour l'homme de ne point toucher la femme » (1 Cor 7) - aboutit alors à une psychose collective qui envoie des milliers de femmes sur les bûchers, notamment les sages-femmes.

Dans le judaïsme et l'islam, en revanche, le plaisir est toujours un don de dieu, mais c'est celui de l'homme qui prime : « Vos femmes sont votre labour. Allez à votre labour de la façon que vous voulez » (Coran 2, 223). Au paradis, les hommes seront comblés par des vierges, mais rien n'est prévu pour les femmes : « Près d'eux seront les houris aux beaux yeux noirs, pareilles aux perles dans leur nacre » (Coran LVI, 22) ; « Nous les créâmes vierges du paradis par une

création à part » (Coran LVI 34-35).

- L'oubli comme meurtre symbolique

Les textes s'adressent toujours directement aux hommes. Ils sont écrits par eux et pour eux. Quand la femme n'y est pas décrite ou « prescrite » comme un objet, elle est le plus souvent inexistante. Ainsi, le point de vue des femmes ayant côtoyé le Christ n'est même pas noté. Le témoignage de Marie-Madeleine sur la résurrection n'est pas cru. La plupart des hadiths transmis par Aïcha, l'épouse du Prophète, sont rejetés. Seuls les disciples mâles s'expriment... et cela dans toutes les religions.

Les conséquences de la misogynie sont visibles dans toute la société et sur la liturgie : dans les synagogues, un rideau sépare les sexes. Chez les Juifs orthodoxes, seuls les hommes étudient la Torah. Dans les mosquées, au moment de la prière collective, les femmes sont placées derrière les hommes, afin qu'ils ne soient pas troublés à leur vue. Selon des sources contestées, le Prophète aurait dit que « le chien, l'âne et la femme interrompent la prière s'ils passent devant le croyant ». Sur ce point, Aïcha répond à Abu Huraya : « Vous nous comparez maintenant aux ânes et au chien ? Par Dieu, j'ai vu le Prophète en train de faire sa prière, et j'étais là, allongée sur le lit entre lui et la qibla [la direction de La Mecque]. » Mais ses protestations sont sans effet. Dans les églises, les femmes doivent rester muettes, leur voix étant considérée comme sexuelle. Pour préserver la pureté de la liturgie, des eunuques sont introduits à la chapelle Sixtine par Clément VIII (1592-1605) et encore utilisés au début du XXe siècle.

Chez les bouddhistes, le code monastique oblige la nonne à se soumettre au moine, même s'il a été ordonné un seul jour (lire interview en p. 40-41). L'éducation des nonnes est négligée : elles ne reçoivent pas l'ordination plénière et leur rôle se réduit souvent aux travaux ménagers. Encore aujourd'hui, dans le judaïsme, il n'y a pas de femmes rabbins, sauf chez les libéraux. Dans le catholicisme, les femmes ne peuvent pas devenir prêtres. Dans l'islam, leur position dans son ensemble s'est dégradée. Dans le christianisme évangélique, elles ont été renvoyées strictement à leur rôle de mère et de servante. Dans le bouddhisme oriental, elles demeurent des laissées-pour-compte. Et dans l'hindouisme, elles ne peuvent toujours pas recevoir le cordon des brahmanes et diriger des cérémonies. Pourtant, le monde anglican et certains courants protestants donnent aujourd'hui une vraie place aux femmes, ainsi que le bouddhisme enseigné par des Occidentaux. Grâce à l'apport des femmes, les religions découvriront peut-être une approche moins intellectuelle, moins abstraite et moins belliqueuse, soit une nouvelle spiritualité. A.B.

Ariane Buisset

Diplômée des Langues O', écrivaine et chroniqueuse, elle est l'auteure de *Les Religions face aux femmes* (Accarias, 2008) et de *La Réconciliation*, essai sur l'unité cachée des religions (Adyar, 1996).

Les religions face aux femmes

Ce livre met en évidence la place que les grandes religions (judaïsme, christianisme, islam, hindouisme, bouddhisme, confucianisme et taoïsme) ont réservé aux femmes, et la manière dont ces dernières furent représentées dans les différents dogmes. Au-delà de la dénonciation pure et simple des injustices subies par la gent féminine, l'ouvrage met en relief un paradoxe : la femme est à la fois « la grande oubliée » et « le cœur » des religions...

Ariane Buisset, Accarias, 414 p., 23 €.

Torturées au nom de Dieu

Lapidation, bûcher, excision... À toutes les époques, dans nombre de traditions, les violences physiques faites aux femmes au nom de la religion rivalisent de barbarie.

Dans la tradition juive, transmise par les rabbins rédacteurs du Talmud, neuf malédictions frappent la femme depuis la chute d'Adam et Ève. On comprend pourquoi la journée de tout homme juif orthodoxe commence par la récitation de cette prière : « Loué soit Dieu de ne pas m'avoir créé femme. » Propriété du mari, la femme doit rester fidèle. Si un homme a une relation avec une femme mariée, il est considéré comme un simple voleur, qui usurpe la propriété du mari. Tandis qu'une femme coupable d'adultère est tuée par lapidation. Les rabbins, dont Jésus, se sont rapidement opposés à cette pratique. Seuls quelques rabbins ultra-orthodoxes habitant dans des quartiers d'Israël comme Mea Sharim lancent encore des pierres sur toute femme qu'il juge habillée de façon indécente. Le Coran établit un rapport plus égalitaire dans la sanction. En cas d'adultère avéré (que doivent confirmer au moins quatre témoins), l'homme comme la femme sont censés être fouettés. Dans les faits, les intégristes musulmans préfèrent s'inspirer de la loi juive et lapident en priorité les femmes adultères ! Encore récemment en Somalie, une enfant de 13 ans, victime d'un viol collectif, a été lapidée pour adultère.

Les femmes furent longtemps les principales victimes des châtiments publics infligés par l'Inquisition. À partir du XIIe siècle et jusqu'au XVIIIe siècle, sous prétexte de combattre des pratiques religieuses non-autorisées, l'Église catholique fit la chasse aux « sorcières ». Près de 50 000 femmes ont ainsi été exécutées. En 1484, l'Église publie une bulle apostolique rédigée par des inquisiteurs, *Summis desiderantes affectibus*, destinée à fournir une base théologique au procès en sorcellerie. On sait depuis que ces procès ont surtout servi à asseoir la domination masculine. Parfois, il s'agissait de brûler des femmes ayant rendu un culte non-catholique, mais bien plus souvent, il était question de punir des femmes jugées étranges parce que libres, qu'elles aient pris l'initiative de soigner, de parler trop librement (donc blasphémer) ou qu'elles aient tout simplement désobéi à leur mari. Certaines femmes ayant une forte personnalité et du pouvoir furent ainsi accusées d'utiliser la magie pour blesser ou jeter un sort. Le mot « sort » servant souvent à déguiser une pratique parallèle de la médecine, comme le fait d'aider d'autres femmes à faire passer une grossesse. En 1485, les « sorcières » d'Innsbruck sont condamnées après que l'on ait retrouvé près de leur victime supposée des os de nouveaux-nés non-baptisés. Plusieurs moyens étaient utilisés pour détecter une sorcière. L'un d'eux consistait à attacher le corps d'une femme à une pierre, puis à le jeter dans l'eau. Si elle flottait, c'était une sorcière et il fallait la tuer. Si elle coulait, elle était innocente, mais souvent déjà morte. D'autres femmes sont brûlées pour avoir fabriqué des potions d'amour. Un livre allemand, *Hexen und Hexenmeister*, raconte en détail la torture d'une « sorcière » en Allemagne en 1629 : « Le bourreau lui lie les mains, lui coupe les cheveux et la place sur l'échelle. Il lui jette de l'alcool sur la tête et y met le feu pour brûler la chevelure jusqu'aux racines. Il lui place des morceaux de soufre sous les bras et autour du cou, et les enflamme. Il lui lie les mains derrière le dos et l'élève jusqu'au plafond. Là, il la laisse suspendue pendant trois ou quatre heures jusqu'au petit-déjeuner. À son retour, il lui asperge le dos d'alcool et y met le feu. » Les sorcières servaient aussi de boucs-émissaires lors des épidémies de peste, dont on les rendait coupables. Aujourd'hui encore, à Haïti, des pasteurs protestants continuent de penser que certaines femmes, lesbiennes, sont responsables des cyclones. En septembre

2008, plusieurs d'entre eux ont mené une campagne virulente contre l'actuelle Première ministre, soupçonnée de coucher avec des femmes, ce que la formation d'un cyclone au large des côtes haïtiennes aurait confirmé. Heureusement pour elle, dans la plupart des pays chrétiens, les inquisiteurs ne peuvent plus rendre justice eux-mêmes.

Clitoridectomie et infibulation

Aujourd'hui, les principales violences faites aux femmes au nom de la religion chrétienne concernent le droit à disposer de son corps. Aux États-Unis, l'opposition à l'avortement sert de prétextes à des actions violentes, comme le fait de harceler des militantes du Planning familial, d'attaquer des cliniques à l'acide, voire le fait d'assassiner des médecins pratiquant l'avortement. En principe, l'islam est plus tolérant en matière de contrôle des naissances et de la sexualité, mais pas lorsqu'il s'agit de contrôler les femmes. Même si Mohamed a bien tenté de s'opposer à certaines pratiques ancestrales comme les mutilations sexuelles ou la lapidation, l'excision continue d'être pratiquée dans de nombreuses familles musulmanes. Elle est infligée à quelque 2 millions de fillettes en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, au Nigeria, en Somalie et au Soudan. À Djibouti et en Somalie, 98 % des filles sont mutilées. La mutilation sexuelle la plus courante est la « clitoridectomie », soit l'ablation partielle ou intégrale du clitoris et des petites lèvres. Mais sa forme la plus grave, l'infibulation aussi appelée l'« excision pharaonique », n'est pas rare. Lors de cette opération, on procède à l'ablation du clitoris, des petites et grandes lèvres. La vulve est ensuite suturée à l'aide de fils de soie ou d'épines. Seul un orifice étroit est aménagé pour l'évacuation de l'urine et l'écoulement du flux menstruel. Dans les deux cas, la plupart des femmes excisées souffrent à vie de douleurs chroniques, d'infections internes, de stérilité ou de dysfonctionnements rénaux. Le plaisir sexuel est quasiment impossible et les nuits de noces, où l'homme doit arracher les fils avec son pénis, sont de véritables séances de torture. Lors des accouchements, l'excision est également à l'origine de graves complications, qui coûtent fréquemment la vie à la mère ou à l'enfant. Chez les hindous, une pratique ancestrale dite de la « sati » consiste à exiger d'une femme vivante de rester fidèle à son mari jusqu'au bout en se jetant dans le bûcher aux côtés de son corps mort. La coutume est basée sur plusieurs textes, dont la légende de Sati. Première femme de Shiva, elle s'immole pour protester contre le manque de considération de son père pour son mari, avant de renaître comme Parvati et de pouvoir réépouser Shiva. La tradition rajpute veut également qu'en cas de défaite d'un groupe de guerriers, leurs veuves se suicident en masse sur le bûcher afin d'éviter de tomber aux mains des musulmans. Cette pratique est en principe interdite depuis 1829, mais en 2002, une femme est morte sur le bûcher de son mari devant 8 000 personnes. La foule l'avait incité à se jeter dans les flammes. La même foule a empêché la police d'intervenir. F.V. et C.F.

Fiammetta Venner et Caroline Fourest

Fondatrices de la revue Prochoix (www.prochoix.org) et militantes féministes, elles sont les auteures de *Les Nouveaux soldats du pape* (Panama, 2008) et de *Tirs croisés, la laïcité à l'épreuve des intégrismes juif, chrétien et musulman* (Calmann-Lévy, 2003).

Des fondateurs féministes à la trahison des clercs

JÉSUS

« Le prophète qui parlait aux femmes comme à des sœurs »

ENTRETIEN AVEC ÉLISABETH DUFOURCQ, docteure en sciences politiques

Dans votre ouvrage, vous vous êtes intéressée à l'histoire des chrétiennes sur 80 générations ! Pourquoi ce thème ?

Je me suis lancée dans ce travail sans idée préconçue et sans adhérer à aucune chapelle. C'est progressivement que s'est dégagée une évidence : depuis vingt siècles, seul le Christ dialogue avec les femmes. Dans les Évangiles, Jésus de Nazareth leur parle comme à des sœurs. Il attend leur réponse et en tient compte. Au-delà de leur condition sexuée, il leur donne leur identité personnelle. Il est à la fois fraternel et reconnu par elles comme autre. Les apôtres, eux, ne comprennent rien au pourquoi de ce dialogue. Ils en sont choqués. Les quatre évangélistes le disent honnêtement. Or, dès les Actes des Apôtres, ces apôtres prennent en mains le christianisme, à leur manière d'hommes. Si on persiste à privilégier la tradition apostolique au détriment des Évangiles, ne risque-t-on pas de réduire au masculin le message du Christ ?

À la lecture de ces Évangiles, vous qui êtes chrétienne, comment définiriez-vous le lien qui unit le Christ aux femmes ?

Les femmes ont souvent compris mieux que les apôtres ce que Jésus voulait dire. Elles ne le critiquent jamais. Elles l'entendent « sur la même longueur d'onde ». Lors du dimanche de Pâques, elles comprennent « qui » est le Ressuscité. Une femme sait, lorsqu'elle enfante, qu'il y a des choses qui ne dépendent pas d'elle. Le Christ, lui-même, prend pour image l'enfantement pour parler de la Résurrection. La douleur de la Passion, c'est le passage à un mode de vie qui dépasse la mort. Cela, les hommes le comprennent difficilement. Ils ont du mal à saisir que le royaume des cieux ne se construit pas comme un temple mais grandit comme un arbre. Il ne ressemble ni à une armée, ni à une tour, mais il grandit comme un « grain de sénevé ».

Des premiers siècles à aujourd'hui, qu'est-ce qui a changé dans le rapport qu'a eu l'Église aux femmes ? Quelles en furent les étapes marquantes ?

Dès les origines, avant même la conversion de Paul, les femmes qui avaient suivi le Christ sont écartées par les apôtres des ministères de la parole, de la prophétie, de la célébration de l'eucharistie et du pouvoir. Seul Paul donne le nom de sœur et de « diacre de l'Église » à une de ses protectrices, Phoebée. En Orient, cette fonction de diaconesse subsistera longtemps. En Occident, très marqué par la misogynie de saint Augustin, elle sera vite dévalorisée. Aux IIe et IIIe siècles, les femmes sont pourtant les plus nombreuses parmi les baptisés, les hommes restant souvent catéchumènes jusqu'à leur lit de mort, pour garder une fonction dans l'Empire romain, qui rejette les baptisés.

Une partie importante des Évangiles, qui forment le cœur inaltérable du christianisme, n'a pas été accessible aux femmes, ni à l'ensemble des laïcs, jusqu'au XVIe siècle, dans les confessions réformées, et jusqu'au XXe siècle, dans la confession catholique. Dans les liturgies des dimanches, on lisait des passages d'Évangile qui, pour des raisons pratiques, furent, dès le IIe siècle, limités à environ un dixième du texte intégral. La culture religieuse devint imagée et limitée à de grands thèmes contrôlés. Ni Catherine de Sienne, ni Thérèse d'Avila n'avaient lu intégralement les Évangiles. Malgré cela, le christianisme apporta une dignité aux femmes de tous les jours : l'accès aux sacrements, le principe de la monogamie, le respect du dimanche... Si le discours d'Église devint misogyne, parfois jusqu'à la passion, les femmes furent néanmoins considérées comme les égales des hommes aux yeux du Christ.

Le célibat des prêtres a-t-il joué un rôle important dans la méfiance envers les femmes ? Du IV^e au IX^e siècle, les femmes d'empereurs, puis de rois, les Mérovingiennes entre autres, furent parfois des femmes de pouvoir à faire peur. Mais le rejet obsessionnel de la femme née du désir de l'homme s'est surtout manifesté en Occident, à partir du XI^e siècle, lorsque l'obligation du célibat devint effective. Sortant d'une période de décomposition, la papauté organisa l'Église comme un monastère. Les compagnes d'évêques et de prêtres furent renvoyées hors des palais épiscopaux et des presbytères. La lutte dura plus d'un siècle. À cela s'ajouta, après la peste noire puis la prise de Constantinople, l'avancée angoissante de l'islam presque jusqu'à Venise. À cette époque, l'Europe implose. Il lui faut trouver des boucs-émissaires. Ce seront les femmes, sages-femmes ou « magiciennes » de nos contes, livrées en grand nombre au juge civil et condamnées au bûcher comme sorcières.

La culture antique n'est-elle pas aussi aux origines de la misogynie chrétienne ?

Je le pense. Selon Aristote, la femme est un avorton d'homme. Pendant des siècles, c'est une donnée tenue pour scientifique et juridique. La femme est la terre que l'homme laboure et enseme, dans le Coran comme chez les Pères de l'Église, très inspirés par la culture grecque. Mais cela n'a rien à voir avec l'Évangile. Le Christ, lui, ne parle jamais ni d'Ève, ni du péché originel, ni de « la femme » comme concept.

Les Lumières, qui commencent avec Descartes, vont totalement inverser notre mode de pensée. Cela va-t-il influencer l'Église ?

Pas assez. Les catégories d'Aristote, les préceptes de saint Paul et les conclusions de Thomas d'Aquin sont encore utilisés de nos jours, comme par « coupé collé », de façon déductive, même dans ce qu'ils ont de plus culturellement daté. Dans certains essais théologiques, les Évangiles finissent par être noyés dans ce qui n'est plus que l'histoire de la théologie. C'est une méthode qui ne permet pas de prendre en compte les avancées scientifiques actuelles.

Descartes, qui est chrétien, invente plutôt une méthode inductive qui part non d'une vision dogmatique du monde, mais du doute intelligent qui accepte et surmonte l'erreur. Dès lors, des clercs cartésiens s'interrogent méthodiquement sur la « nature de la femme » et constatent que l'entendement humain est identique chez les deux sexes. Rousseau retourne hélas au mythe de la « nature de la femme », bref du sexe faible. Malgré Condorcet, c'est, avec Robespierre, ce point de vue qui va dominer et qui, avec Napoléon I^{er}, sera codifié pour plus d'un siècle. Ce que l'on garde des Lumières, c'est l'ironie. Et elle est vitale. Elle met en contradiction avec eux-mêmes des modes de pensée cléricaux devenus iniques. Songez qu'en 1930, le pape se prononce encore explicitement contre l'émancipation de la femme. Ceci, à l'heure même où des ingénieurs, les scientifiques et les médecins progressent jusqu'à libérer les femmes d'un fatum ancestral.

Quel regard portez-vous sur l'Église d'aujourd'hui vis-à-vis de la question des femmes ?

L'Église doit impérativement changer son regard sur les femmes. Elle semble fatiguée d'être depuis si longtemps confinée entre hommes célibataires. Les propos misogynes qui ont échappé voici peu à l'archevêque de Paris (lire édito en p. 5) témoignent d'un décalage entre la formation cléricale et l'évolution du monde actuel. On comprend que des femmes n'aient aucune envie de s'initier à la théologie d'un clergé encore pétri de tels préjugés inconscients. C'est le piège : lorsqu'on évite le débat trop longtemps, il pourrit.

À quelle période situez-vous ce « pourrissement » du débat sur les femmes dans l'Église ?

Le concile de Vatican II (1962-1965) avait créé de grands espoirs et permis de balayer des archaïsmes par un retour aux Évangiles. Mais le réflexe masculin fut plus fort. Le grand tournant raté se situe, en 1968, lorsque l'encyclique *Humanae vitae* interdit au couple de juger

en conscience des avantages et des inconvénients du progrès scientifique pour bâtir leur famille. Il n'y est question que de « paternité responsable » ! Or, les médecins le savent : ce sont les femmes qui portent les enfants et auxquelles la science donne, à leurs risques et périls, la possibilité d'espacer les naissances. Depuis, beaucoup de femmes et d'hommes de bonne volonté ont quitté l'Église à bas bruit. Je crains qu'une nouvelle crispation n'accélère le mouvement. On voudrait que s'instaure enfin un dialogue, entre les dignitaires de l'Église catholique, les femmes et les laïcs de tous les jours, ceux qui sont le tiers-état chrétien. C'est aussi urgent qu'un dialogue entre ces dignitaires et ceux de l'islam. J.S.

Histoire des chrétiennes

« Je voulais comprendre pourquoi j'étais encore chrétienne », dit l'auteure. Pour ce faire, Élisabeth Dufourcq explore ici le lien unissant le Christ et les femmes et la manière dont les hommes de foi, au cours de deux mille ans d'histoire, ont trahi l'Évangile. Conséquence : des siècles de malentendu entre l'Occident et les femmes. « Celui qui demande reçoit, celui qui cherche trouve », dit saint Jean. Pourquoi Jésus parle-t-il aux femmes ? L'auteure a, semble-t-il, trouvé la réponse.

Élisabeth Dufourcq, Bayard, 1258 p., 39 €.

MOHAMED

« Le prophète qui aimait les femmes »

« De votre monde, Dieu m'a fait aimer les femmes et les parfums agréables, et l'oraison est la consolation de mes yeux. » Ainsi le prophète Mohamed a-t-il résumé sa relation au monde dans une sentence très souvent commentée et quelquefois mal comprise. L'orientalisme classique a voulu y voir la confirmation de la prétendue « sensualité orientale » attachée depuis longtemps à l'image de l'islam en Occident. Et pourtant, la mention des femmes au même rang que l'oraison semble plutôt indiquer que le prophète de l'islam avait de la femme une conception que l'on peut qualifier de révolutionnaire, si l'on prend en compte le contexte historique et social dans lequel il a vécu. Voilà qu'un prophète arabe, issu de l'une des familles les plus illustres de La Mecque, révèle publiquement son attachement à la gent féminine, la considérant comme source de joie et de bonheur. Or, les Arabes du VII^e siècle vivent dans une société éminemment patriarcale, voire misogyne. À l'exception des élites au sein desquelles les femmes peuvent jouir d'un véritable statut social, dans le reste de la population, la femme n'a pas de statut légal, elle est entièrement soumise à la volonté de son père puis de son époux. Elle est un objet que l'on échange ou que l'on pille, quand sa naissance même n'est pas considérée comme une honte. Dans l'Arabie préislamique, on enterre vivantes les filles quand on en a trop. En tant que législateur, « le prophète qui aimait les femmes » a dénoncé sans équivoque cette coutume barbare et « ignoble » (Coran XVI, 59). Il a par ailleurs œuvré sans relâche pour élever les femmes au statut plein et entier de personnes morales. Le fait même qu'il ait légiféré sur des questions les concernant directement montre à quel point il tenait à les faire entrer comme personnes à part entière dans la structure de la société islamique naissante. Beaucoup des règles qu'il a imposées, malgré les fortes résistances de ses propres compagnons, doivent être comprises et interprétées en ce sens. Ainsi de la polygamie, aujourd'hui si sévèrement critiquée. En réalité, dans l'Arabie préislamique, elle est pratiquée largement, sans restriction et sans aucune mesure de protection pour les femmes. Le prophète

Mohamed, lui, a imposé des restrictions qui autorisent la polygamie quand il y a à cela une nécessité sociale (protection des veuves et des orphelins, particulièrement en temps de guerre) mais rendent de fait la polygamie impraticable si on veut appliquer l'esprit du Coran. En effet, elle n'est autorisée que si l'homme est sûr de pouvoir faire régner une équité parfaite entre les épouses, ce qui est, pratiquement, impossible. D'où le conseil : « Si vous craignez de ne pas être équitables, n'épousez qu'une seule femme » (Coran IV, 3). Il en va de même pour les règles sur l'héritage, le témoignage ou le divorce. De plus, le Coran donne aux femmes la possibilité de travailler et de disposer de leurs biens comme bon leur semble. Considérées dans leur contexte, ces lois apparaissent clairement comme une tentative de donner aux femmes des droits dont elles étaient privées auparavant. Ce sont des pas en avant qui allaient aussi loin qu'il était possible d'aller à l'époque de Mohamed dans le sens de l'égalité entre les hommes et les femmes, telle qu'elle est affirmée et prônée par le Coran (XLIX, 13). Plus important encore, pour ce qui est de la pratique religieuse, Mohamed ne met aucune différence entre les hommes et les femmes. Parce qu'elles sont dotées d'une âme, d'intelligence et de libre-arbitre au même titre que les hommes, les femmes sont personnellement responsables de leurs actes et de leur destin spirituel. Elles sont soumises aux mêmes droits et aux mêmes devoirs sur le plan spirituel.

Les femmes de l'entourage du prophète furent d'ailleurs très actives sur tous les plans : sa première épouse Khadija, dont il chérira le souvenir longtemps après sa mort, sera celle qui mettra, de par sa propre volonté, non seulement sa fortune au service de la mission du Prophète mais celle qui saura le convaincre de l'authenticité divine de son expérience de la révélation. Sa deuxième épouse, Aïcha, est représentée par la tradition comme une véritable interlocutrice du Prophète, au point qu'après la mort de ce dernier, elle n'hésitera pas à débattre avec les successeurs du Prophète de questions touchant la tradition, devenant ainsi l'une des sources de l'établissement du corpus des « dits prophétiques ».

Des recommandations de « bel-agir »

Le statut de la femme dans le Coran a été bien souvent mal interprété d'abord et avant tout par les théologiens de l'islam, qui, depuis les tout débuts de la constitution des sociétés musulmanes, ont forcé une interprétation du texte leur permettant de faire perdurer un modèle de société patriarcale. Lorsque le texte coranique est ambigu et donc sujet à discussion, la plupart du temps, la tradition juridique a opté pour une interprétation allant en sens inverse de l'esprit novateur du Prophète, généralisant à toute la société et à tous les cas des recommandations spécifiques ou des points de détails isolés. C'est le cas par exemple de la question du témoignage. Dans le cas du témoignage pour reconnaissance de dette, il est dit : « Si ce ne sont pas deux hommes, que ce soit un homme et deux femmes qui témoignent, de ceux que vous aurez agréés comme témoins, de sorte que si l'une oublie, l'autre le lui rappelle » (Coran, II, 282). La tradition juridique en a conclu que le témoignage d'une femme vaut deux fois moins que celui d'un homme dans tous les cas. En oubliant d'une part, que le fait de faire témoigner les femmes dans le contexte évoqué plus haut est une manière de leur donner un véritable statut juridique et d'autre part, qu'il est possible que cette restriction ait été apportée parce qu'il s'agissait précisément de droit commercial, domaine qui était loin d'être familier aux femmes. Rien, si ce n'est une interprétation forcée et proprement misogynne du texte, ne justifie que le témoignage d'une femme vaille intrinsèquement moins que celui d'un homme, surtout dans les sociétés contemporaines où les femmes ont un niveau d'éducation au moins équivalent à celui des hommes, comme en Iran par exemple, où contrairement aux idées reçues sur le confinement des femmes, les filles sont majoritaires en nombre dans

l'enseignement supérieur.

Ainsi en va-t-il aussi de la question du voile. Le Coran enjoint les épouses du Prophète, et elles seulement, de « cacher leurs parures » (Coran, XXIV, 32) car c'était là le signe distinctif d'un statut à part, presque sacré, de l'appartenance à une élite sociale (l'impudeur vestimentaire étant le signe d'une condition inférieure). Avec le temps, cette recommandation devint, sous la pression masculine, la règle générale et l'un des moyens de soustraire les femmes à la vie sociale. Il n'est donc pas étonnant qu'avec le raidissement du fondamentalisme qui va de pair avec l'oppression faite aux femmes dans les sociétés traditionnelles, les différents régimes islamiques aient imposé comme une règle inscrite dans la loi une simple recommandation de décence. L'exemple le plus extrême de cette violence faite aux femmes étant le sort réservé à ces dernières par les Talibans en Afghanistan. Cette violence doublée du déni de tout droit, y compris celui d'être éduquée, est en complète contradiction avec les recommandations répétées de « bel-agir », de bon comportement et de tendresse envers les femmes, telles qu'elles apparaissent aussi bien dans le Coran que dans la tradition prophétique.

Ce type d'interprétation, si éloigné de l'esprit du texte, est encore largement majoritaire dans les pays musulmans, malgré les courants modernistes et réformateurs qui ont une tout autre lecture du Coran. Ainsi, l'esprit égalitaire du message de Mohamed a été inversé au cours des siècles. C'est à travers ce prisme déformant que l'Occident a jugé, critiqué et condamné la misogynie supposée du Prophète. Or, à y regarder de près, on pourrait affirmer, avec nombre d'activistes féministes musulmanes, que le prophète Mohamed a été, de fait, l'une des grandes figures universelles du féminisme. L.A.

Leili Anvar

Maître de conférence aux Langues O' et chercheuse à l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman (EHESS), elle est l'auteure de Roûmî (Entrelacs, 2004) et prépare une anthologie de l'islam spirituel (Seuil, avril 2009).

Les grandes mystiques

Exclues par l'institution de la réflexion théologique, de l'élaboration de la liturgie et des positions d'autorité, les femmes ont pu trouver dans la mystique un espace subjectif où déployer leurs aspirations.

Thérèse d'Avila, qui s'y connaissait en extases et en avait exploré toutes les jouissances et les pièges, a affirmé : « Il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes favorisées par ce genre de grâces. » Et elle se référait à l'un de ses maîtres, Pierre d'Alcantara, qui assurait « que les femmes avançaient beaucoup plus rapidement que les hommes dans ce chemin » (Vie 40, 8). À cette hypothétique supériorité, y aurait-il des raisons objectives ?

Le point de vue sociologique met en avant la répartition des rôles entre les deux sexes dans les cultures. À de rares exceptions près, les institutions ont écarté les femmes de la réflexion théologique, de l'exégèse des textes sacrés, de la construction de la liturgie et des positions d'autorité au sein des communautés religieuses. Ce ne sont pas elles qui font la loi, qui disent la vérité. Et si la piété familiale ou la vie monastique leur ont permis de transmettre les croyances à leurs enfants et de gravir des degrés spirituels souvent très élevés, en définitive ce sont des hommes qui décident de la validité de leurs savoirs et de leurs expériences. Nul besoin d'être une féministe acharnée pour constater que cette infériorisation est un fait avéré et

constant.

Obligations et tabous inégalitaires

Il ne suffit pas non plus d'avancer que la faute en reviendrait uniquement à des monothéismes qui vénèrent un dieu père, ou au moins un dieu d'hommes, aux vertus mâles. Ou de dénoncer, dans l'exclusion des femmes du ministère chrétien par excellence, celui de la prêtrise, l'héritage dépassé d'une injustice historique. Car ailleurs, la moitié de l'humanité n'est pas mieux lotie : dans l'hindouisme ou le shintoïsme, par exemple, la vie religieuse féminine a été strictement encadrée par des obligations et des tabous profondément inégalitaires, dont l'emprise étonne encore aujourd'hui.

Partant de ce constat sans appel, la modernité laïque a compris la mystique comme une porte ouverte à une certaine forme de compensation. Les femmes, plus que les hommes qui ont d'autres satisfactions, y trouvent un espace subjectif où déployer leur imaginaire, leurs aspirations, et dans les meilleurs cas, une authentique liberté intérieure. Revenons à Thérèse d'Avila_ : « La divine Majesté faisait éclater les merveilles de sa grâce en de simples femmes, faibles par nature, mais fortes par les désirs et par le détachement de tout le créé » (Fondations 4, 5).

L'hypothèse hystérique

Les points de vue psychologiques et psychanalytiques ne sont pas moins intéressants, dans leur diversité. Freud et Janet, en pionniers, s'interrogent sur la ressemblance entre les phénomènes mystiques et les symptômes de l'hystérie dite « de conversion », parce qu'elle transpose un conflit psychique en désordres corporels. Il leur semble évident que les femmes, par nature, sont prédisposées à entretenir ce genre de manifestations. Or la référence à une « nature » qui serait le propre de la femme rejoint dans une certaine mesure la méfiance traditionnelle des institutions religieuses à l'encontre des excès émotionnels, imaginatifs et extatiques.

Pour fruste qu'elle soit, l'hypothèse hystérique a pourtant permis de mettre l'accent sur des états extrêmes de souffrance et de jouissance, qui caractérisent les parcours des grands spirituels des deux sexes. Elle a mis en évidence la place du corps dans l'expérience d'union avec le divin. Elle a participé à la réflexion sur le thème du désir, si important dans l'anthropologie actuelle.

Or le discours des femmes mystiques est d'une très grande richesse sur tous ces sujets, comme si elles en avaient une science intuitive, et surtout comme si elles avaient une capacité particulière à transposer ce vécu dans un langage. Il ne faut sans doute pas s'en étonner. Car le moment mystique le plus intense s'éprouve souvent comme une expérience de pénétration par un autre - expérience qui renvoie nécessairement chez la femme aux représentations de sa propre sexualité, qui lui sont familières.

L'abandon et la passivité, l'état de réceptivité, la « faiblesse » même de l'être humain devant le dieu qui le saisit et l'invite à se fondre en lui sont les maîtres mots des voies mystiques de toutes les époques et de tous les continents. S'ils présentent une résonance symbolique plus immédiate pour les femmes, ils tracent des chemins de crête qu'ont empruntés hardiment de

nombreux grands spirituels comme Rumi, Kabir ou Jean de la Croix. Y. T.-M.

Ysé Tardan-Masquelier

Membre de l'Institut de recherche pour l'étude des religions (Paris-IV Sorbonne), elle enseigne aux Langues O' et à la Catho de Paris. Elle est l'auteure de Un milliard d'hindous, histoire, croyances, mutations (Albin Michel, 2007).

ISLAM

Rabia la passionnelle

Née dans une famille pauvre et morte à Basra (Irak actuel), Rabia (714-801) aurait été joueuse de flûte puis esclave, avant de finir ermite. Une nuit, son maître l'aurait surprise en prière, illuminée d'un éclat surnaturel, ce qui le décida à l'affranchir. Devenue ascète en plein désert, elle se voue alors à l'amour exclusif d'Allah. Elle n'en est pas moins visitée par de nombreuses figures religieuses ou politiques, attirées par son rayonnement. Rabia n'a semble-t-il rien écrit, bien qu'on lui attribue les fragments de poèmes mystiques d'une ardente passion recueillis dans Les Chants de la recluse (Arfuyen, 2002). Son souvenir est aussi pieusement transmis à travers quelques récits, dits et paraboles, jusqu'à devenir une référence pour bien des courants de l'islam spirituel. N'est-elle pas la première à avoir osé utiliser le terme arabe hubb, soit le feu de la passion humaine, à propos de Dieu ? Sa vie et sa parole font ainsi de Rabia non seulement l'une des fondatrices du soufisme mais aussi l'un des maîtres musulmans, voire la sainte islamique par excellence après Marie. Une renommée si vaste qu'elle en a été assimilée par la France du XVIIIe siècle à une sainte chrétienne mythique : « Dame Carité », archétype du pur amour divin. É.V.

CHRISTIANISME

Hildegarde la visionnaire

Bénédictine allemande sanctifiée par la vox populi, Hildegarde de Bingen (1098-1179) est l'un des grands esprits de son temps. Sans culture livresque ou presque, elle bâtit une œuvre colossale qui embrasse tous les savoirs d'alors, de la médecine à la musique, en passant par la théologie. Immense épistolière, elle correspond avec l'élite européenne, papes et empereurs compris. Prise en plein conflit entre ces derniers, elle fait montre d'une intense activité au service de l'Église. Abbesse, prêcheuse, fondatrice de monastère et prophétesse, elle est surtout l'une des plus grandes mystiques visionnaires de l'histoire. Car ce sont bien ses innombrables visions - recueillies dans son fameux livre Scivias (en latin Sache les voies (de Dieu), publié au Cerf) - qui abreuvent dès son enfance son hyper-activité et sa « science infuse ». Comme Catherine de Sienne deux siècles plus tard, elle est en fait l'une des rares femmes à compter alors en Europe. Contemporaine de Bernard de Clairvaux qui témoignera de son étonnante fécondité, Hildegarde atteste en fait mieux que quiconque l'alliance de la réalisation spirituelle et de l'influence temporelle. É. V.

BOUDDHISME

Matchik la dakini

Entre histoire et légende, Matchik Labdrön (1055-1149) est peut-être la plus grande sainte du bouddhisme tibétain. Enfant aux dons spirituels d'exception, elle est nonne jusqu'à sa rencontre avec le maître indien Padampa Sangyé, qui l'initie à la pratique du tcheu. Ce rituel est devenu depuis, grâce à elle, caractéristique du tantrisme himalayen. Impressionnant, il consiste à «

trancher » (tcheu) les « démons », autrement dit à visualiser l'offrande de son propre corps aux êtres affamés pour détruire l'attachement aux objets et à l'ego. Devenue une ascète mendicante, Matchik s'y consacre jusqu'à en fonder une version typiquement féminine et tibétaine. Montrant les signes d'un accomplissement hors du commun, elle s'unit alors à un époux mystique, qui lui donne trois enfants. Mais après quelques années de vie familiale, elle reprend sa retraite. Bientôt, sa renommée atteint l'Inde et les disciples affluent, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne nonagénaire. Machik est considérée comme l'émanation d'une dakini, déité féminine qui personnifie l'Éveil, union de la vacuité universelle et de l'amour sans limite. Symbolisant voire incarnant la « Perfection de Sagesse » (Prajnaparamita), elle s'affirme comme l'un des rares bouddhas féminins. É. V.

HINDOUISME

Lalla la princesse errante

Lalla ou Lallesvari (« la princesse Lalla ») appartient à l'école shivaïte du Cashemire, qui a brillé de tous ses feux entre le IXe et le XVe siècle. On sait peu de chose de sa vie. Elle a dû naître vers 1350, dans un milieu hindou instruit. Devenue veuve très jeune, elle se consacre totalement à Shiva, menant une vie errante, transgressant les interdits qui concernent les femmes et recueillant certaines traditions tantriques. Elle connaît de profondes extases et compose de nombreux chants, sublimes, réunis en un recueil, Les Dits de Lalla, où elle exalte la beauté de son dieu, jubile au souvenir des moments d'union extatique et le supplie de lui redonner la grâce de la fondre en lui, puisque rien d'autre ne peut la combler : « Du feu de l'amour, mon cœur s'est consumé... C'est alors que j'ai trouvé Shiva... Quand je Le contemplais... Je vis que tout était Lui et que je n'étais rien. » Elle a pu avoir des contacts avec la mystique soufie, en cette région habitée à la fois par des hindous et des musulmans. L'expérience dont elle témoigne transcende en effet les frontières institutionnelles. Elle reste très vénérée aujourd'hui. Y. T.-M.

Ces femmes qui font bouger les lignes

Une femme rabbin, une « Vénérable » bouddhiste, une catholique ordonnée prêtre en dehors de l'institution, une imam et une féministe marocaine : à contre-courant des pratiques de leurs religions, le témoignage de ces avant-gardistes.

DELPHINE HORVILLEUR, rabbin

« La féminisation est la réalisation du message prophétique »

Rencontrer Delphine Horvilleur, c'est accepter de remettre en question ses préjugés : non seulement cette grande jeune femme fraîche et lumineuse n'accuse ni son âge, ni sa situation de jeune épouse et mère de deux enfants, mais elle exerce un métier totalement inattendu : rabbin. En France, elles ne sont que trois femmes à occuper cette fonction. En septembre dernier, Delphine Horvilleur a rejoint Pauline Bebe et Célia Surget, respectivement ordonnées rabbins en 1990 et 2007, au sein du Mouvement juif libéral de France (MJLF), où elle officie désormais. « Nous avons toutes trois été formées et ordonnées à l'étranger », souligne la jeune femme qui achevait l'an dernier de brillantes études rabbiniques à New York. Déjà, au siècle dernier, des femmes ont été ordonnées rabbins ; on trouve même autour des années 1860 des documents attestant du désir de certaines d'exercer cette fonction. « Mais il y a longtemps eu une volonté du contrôle du féminin. En interdisant aux femmes l'étude de la Torah qui est au cœur de la tradition, on les isolait du pouvoir pour mieux les contrôler. » Situé à Beaugrenelle,

dans le XVe arrondissement de Paris, le mouvement juif libéral regroupe 1 400 familles. Il est encore minoritaire en France, alors que le World Union for Progressive Judaism, auquel il est rattaché, rassemble près d'un million et demi de Juifs dans le monde. « C'est courageux de la part du MJLF de choisir des femmes, souligne Delphine Horvilleur. Mais les choses évoluent et bientôt, ce ne sera plus un sujet de débat. » Car les mœurs ont évolué de façon visible dans les grandes communautés des États-Unis et en Israël. L'influence des mouvements libéraux, majoritaires aux États-Unis, a peu à peu fertilisé les mouvements plus orthodoxes, qui commencent à discuter du féminin, et s'orientent eux aussi vers le rabbinat des femmes : « Sans pour autant officier devant un public de fidèles mixte, ou témoigner lors des conversions ou des mariages, les femmes rabbins peuvent y enseigner, prier avec des femmes, les conseiller sur la loi juive. »

En France, les esprits restent peu enclins à cette féminisation du rabbinat. La création par Napoléon d'un consistoire chargé de structurer le judaïsme en France a eu pour conséquence involontaire d'« entraver le développement du pluralisme religieux en France et le dialogue entre les différents courants, ce qui fait que les choses évoluent plus lentement ». En tant que rabbin, Delphine Horvilleur est donc consciente d'incarner une modernité en marche. En tant que femme, elle reconnaît être choquée par des textes bibliques où les femmes sont rarement nommées, souvent assi